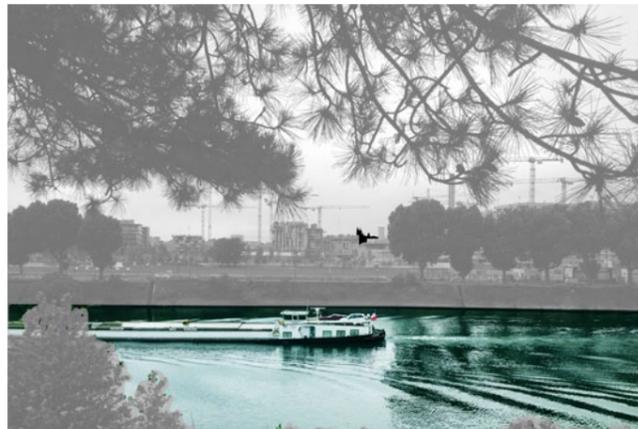


STUDIO 014
BERNARDO SECCHI _ PAOLA VIGANÒ



ÉTUDE DE L'ENTENTE ARC EN SEINE

Synthèse du rapport de la phase 1
novembre 2014

Équipe:
Studio 014 _ Bernardo Secchi, Paola Viganò :
architecture, urbanisme, paysage
Orgeco : programmation, économie urbaine
Biodiversita : écologie
Egis - mobilité, logistique



Studio014 _ Bernardo Secchi, Paola Viganò

Alessia Calò, Francesco D'Aurelio, Nicolas Fonty, Morvan Rabin,
Guillaume Vanneste

corso di Porta Ticinese 65
20123 Milano
Italie
tél : +39 (0)2 894 093 58
fax : +39 (0)2 835 76 91

rue des Petits Carmes 2a
1000 Bruxelles
Belgique
tél : +32 (0)2 35 082 26

email : secchi.vigano@secchi-vigano.it
site : <http://www.secchi-vigano.eu/>

Orgeco

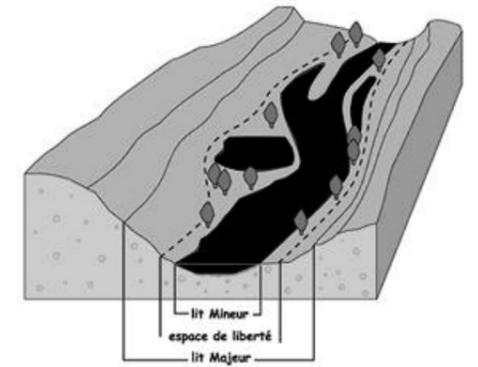
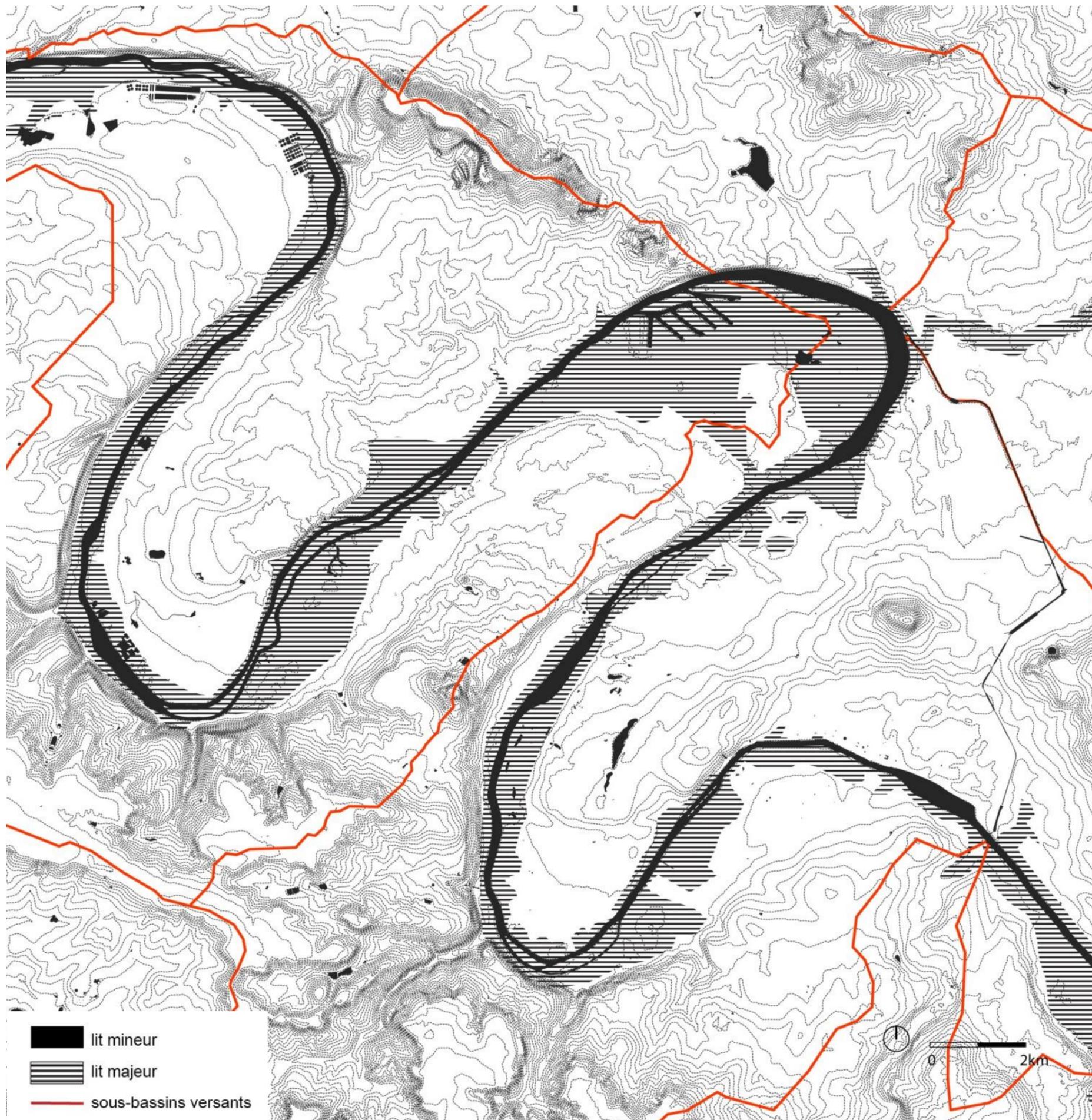
Simon Ronai, Julie Sébert
149 avenue Jean Lolive
93695 Pantin Cedex
01 41 83 94 82
orgeco.pantin@orgeco.fr

Biodiversita

Florent Yvert
21 rue du Faubourg Saint-Antoine
75011 Paris
01 43 66 42 13 / 06 65 50 78 84
contact@biodiversita.fr

Egis France Villes & Transports

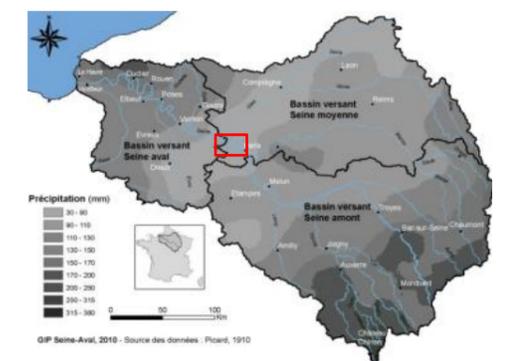
Emmanuel Zimmermann
4 rue Dolores Ibarruri - Immeuble Terranova III
93188 Montreuil CEDEX
01 78 42 75 01
www.egis.fr



Le lit mineur



Le lit majeur



Le bassin versant

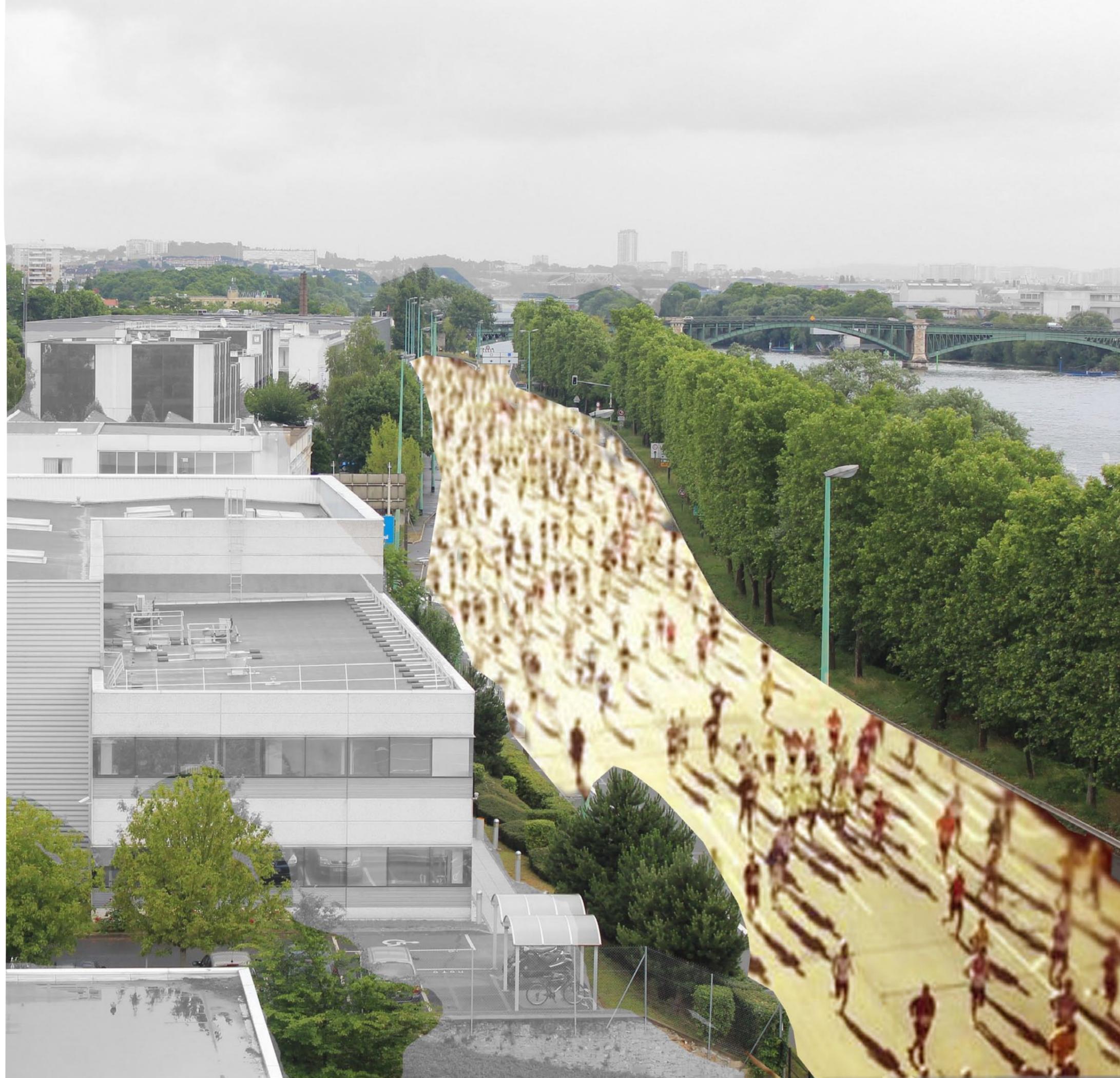
PARTIE IV

MOBILISER LES IMAGINAIRES : UNE FEUILLE DE ROUTE

L'imaginaire possède une inertie forte mais aussi une force de changement. Pour mettre en œuvre cette transformation, nous pensons qu'il faut tout de suite engager dans le processus créatif l'ensemble des forces vives du territoire : habitants, salariés, étudiants, artistes, etc. Plusieurs chemins sont envisageables ; chacun peut mobiliser des énergies et contribuer à la construction d'une vision.

Cette dernière partie du document vise à mettre en évidence les points de convergence entre les différents acteurs du territoire et les actions communes qu'ils pourraient mener. Le point de départ reste toujours la Seine et ses trois espaces (lit mineur, lit majeur, bassin versant). La Seine elle n'est pas seulement le grand point de convergence, elle constitue également le véritable espace de concertation. A travers ses trois espaces, elle révèle les acteurs à mobiliser et les protagonistes de cette discussion. Les cartes participatives ont démontré comment il est facile pour les habitants de dépasser les limites administratives ; la Seine, par sa nature-même, traverse déjà ces limites et il faut profiter de ce fil directeur offert par la géographie.

Une feuille de route est proposée pour mettre en œuvre le projet urbain dans le temps et dans l'espace. Elle est structurée selon les trois espaces de l'eau ; chacun d'entre eux fait l'objet d'actions spécifiques qui sont systématiquement précédées par un événement, de manière à construire dès à présent un nouvel imaginaire.



**ESPACE 1
lit mineur**

ÉVÈNEMENT

festival Arc en Seine >> festival de Seine

DEVELOPPER LES USAGES & LOISIRS LIES A L'EAU

constitution du parc interdépartemental des sports nautiques

TRAVERSER ET SE PROMENER

nouvelles passerelles, aménagements des berges, navettes fluviales

La Seine émerge comme figure commune,
de nouvelles pratiques se développent au contact de l'eau.

**ESPACE 2
lit majeur**

ÉVÈNEMENT

journée "Seine sans voiture" + prolongements les dimanches et vacances

ACCEDER AU FLEUVE ET PARTAGER L'ESPACE

micro-aménagements pour le partage des RD, requalification des rues vers la Seine, développement des transports en commun et modes actifs

ADAPTER LE TERRITOIRE AU RISQUE ET AU CHANG. CLIMATIQUE

stratégie commune risques, révision partenariale des protections, etc.
stratégie climat et perméabilité : îlots de fraîcheur végétalisés, etc.

La Seine redevient accessible, le territoire s'adapte au risque et au changement climatique.

**ESPACE 3
bassin versant**

ÉVÈNEMENT

marathon d'Arc en Seine

ACCUEILLIR DE GRANDS EVENEMENTS ET ÉQUIPEMENTS

mobilisation pour les événements à venir (JO 2024, Expo Universelle...)
extension du cluster logistique durable, développer la mixité en préservant et en renforçant les activités existantes

RENFORCER LES GRANDES CONTINUITES ECOLOGIQUES

création de nouveaux parcs d'échelle territoriale

Arc en Seine s'affirme à l'échelle métropolitaine,
la Seine est amplifiée comme support d'équipements,
les continuités territoriales se renforcent

1. les actions sur le lit mineur

Le lit mineur est l'espace de l'eau pérenne. Les premières actions sont dirigées vers des pratiques basiques directement au contact de l'eau : se promener le long du fleuve, le traverser, faire du sport, l'utiliser pour se déplacer... L'eau comme élément visible et tangible devient centrale dans tous ces pratiques.

La compréhension du territoire passe aussi par la compréhension de son habiter, des initiatives qui s'y réalisent et par l'échange de ces connaissances. Le festival Arc en Seine peut constituer la première étape d'une reconquête progressive de cet espace. La démarche pourrait prendre appui sur une série d'évènements qui se déroulent déjà sur le territoire, en particulier trois fêtes qui ont lieu le long des berges : la fête des Berges à Argenteuil le 1er mai, la fête d'Asnières autour du 21 juin dans le parc de Robinson et Seine Commune au début du mois de juillet.

Nous proposons un rapprochement des différentes fêtes du territoire pour qu'elles soient d'ici un an ou deux réunies au sein d'un même événement festif. Celui-ci pourrait s'inspirer du Festival de l'Oh qui mobilise pour le dernier week-end de juin toutes les communes le long de la Seine de Paris à Orly, en les reliant par une navette fluviale.

A terme, le Festival Arc en Seine et les autres festivals pourraient former un seul et même grand événement métropolitain centré sur le fleuve, de l'amont à l'aval : le festival de Seine.

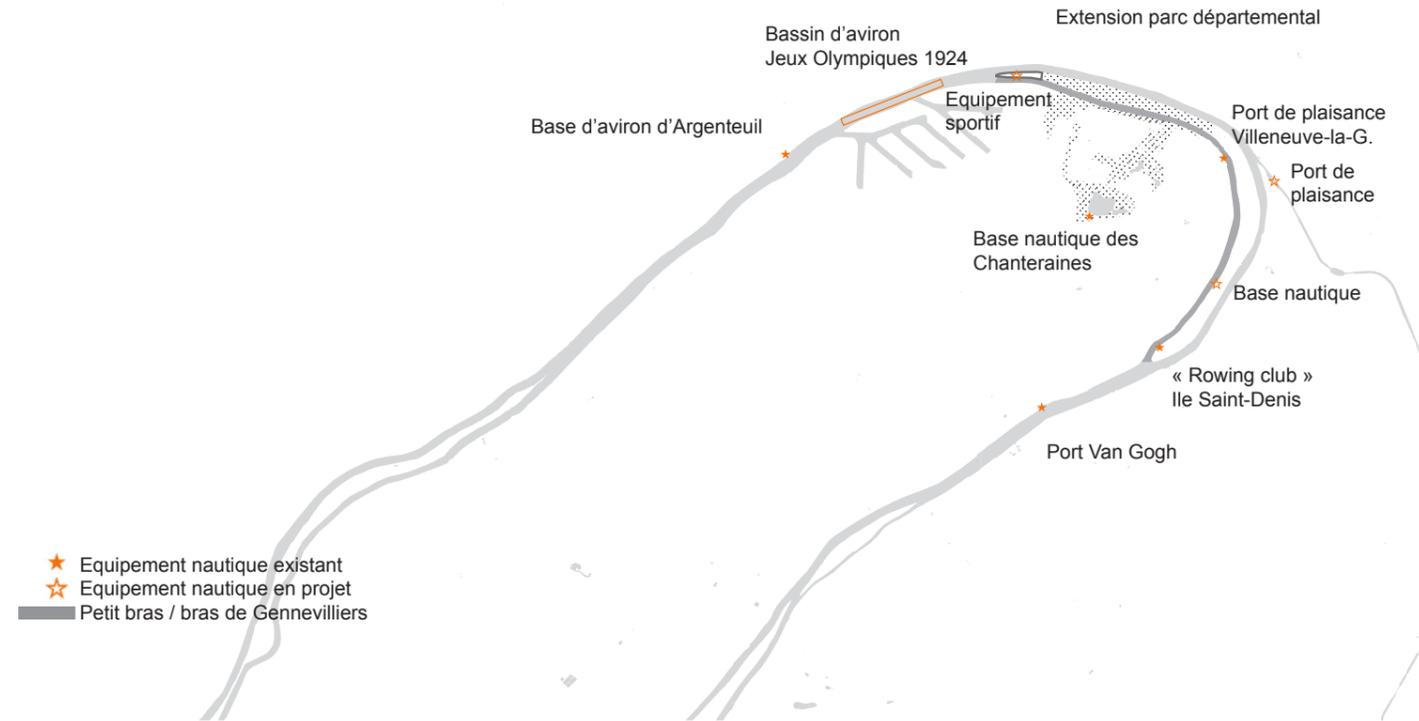
A partir de cela, dans le moyen terme, les premières actions seront mises en places : l'aménagement des berges et de certaines promenades longeant l'eau pourra démarrer, le prolongement du parc départemental des sports nautiques deviendra l'occasion de repenser le petit bras comme lieu de loisirs nautiques s'étendant et se formant un système avec d'autres espaces de même vocation, de nouvelles passerelles relieront le territoire en répondant à la demande d'accessibilité provenant des habitants d'aujourd'hui et de demain, une navette fluviale pourra relier Saint-Denis à la Défense....

Via ces actions, la Seine pourra émerger comme figure commune et retrouver une place dans l'imaginaire collectif.

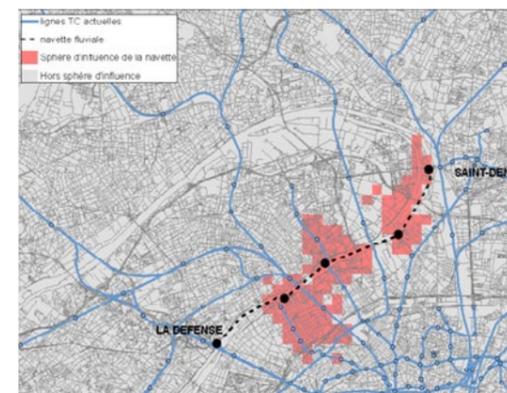
un évènement : le festival Arc en Seine



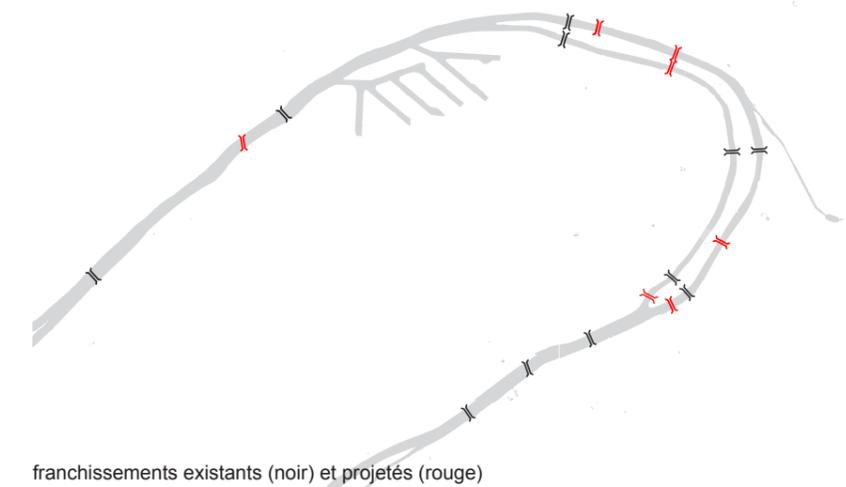
action : développer les usages et les loisirs liés à l'eau constitution du parc interdépartemental des sports nautiques sur le petit bras et au-delà



action : traverser et se promener création de nouvelles passerelles, aménagement des berges, mise en service de navettes fluviales



navette fluviale Saint-Denis / La Défense
Source : STIF, 2011



franchissements existants (noir) et projetés (rouge)

2. les actions sur le lit majeur

Le lit majeur, ou lit d'inondation, est l'espace d'expansion de l'eau en cas de crue. L'espace du risque permet d'élargir la vision à d'autres territoires et de révéler les points de convergence entre les différents acteurs.

Les actions sur le lit majeur passent par une réflexion sur trois types d'espaces : les routes départementales qui longent la Seine, le maillage de rues qui relie les villes au fleuve et les petits espaces publics imperméables éparpillés dans la zone inondable.

Des événements diffus et concertés peuvent être mis en place : l'ouverture des routes départementales aux piétons et aux cyclistes pendant les fins de semaine ou les vacances peut être programmée en même temps que l'installation d'un marché en plein air ou d'une foire dans certains rues perpendiculaires à la Seine, et peut coïncider avec l'aménagement d'un jardin participatif sur un parking.

La possibilité de pratiquer des espaces qui sont normalement réservés à la circulation automobile change complètement la perception que les usagers ont du territoire et amorce souvent des processus irréversibles : la demande part d'en bas, des citoyens, et cela peut venir conforter des procédures institutionnelles souvent plus lentes.

Les actions qui doivent accompagner la transformation du lit majeur dans le moyen terme parlent en même temps de réappropriation d'espaces et d'adaptation du territoire aux risques et au changement climatique (inondation, pollution, îlots de chaleur...).

Elles prennent plusieurs formes :

- de petits aménagements sur les routes départementales pour permettre le partage de l'espace entre voitures, transports en commun, piétons et cyclistes via une peinture ou d'autres types de signalisation plus au moins lourds ; dans le même temps, il est possible de commencer une action concertée d'entretien des murettes anti-crue.

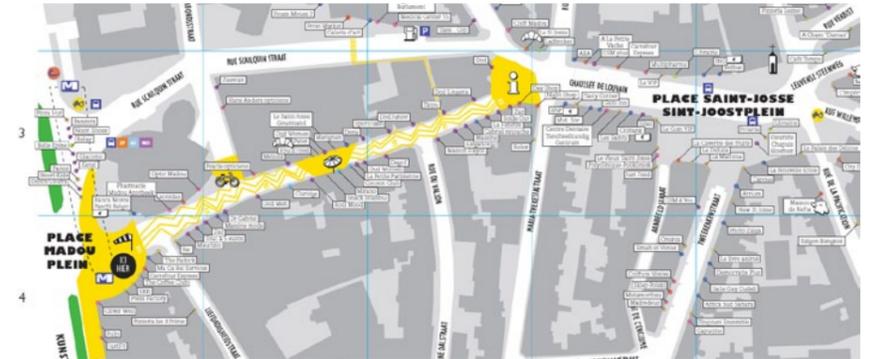
- la requalification de certains rues de percolation vers la Seine pour rendre la marche à pied et le vélo plus attractifs, à partir des rues qui conduisent aux gares et aux stations de transports en commun.

- le repérage des surfaces imperméables (parkings, espaces publics minéraux, etc.) qui peuvent être transformées en îlots de fraîcheur aux sols plus perméables.

un évènement :
**journee "Seine sans voiture"
avec prolongements les
dimanches et vacances**



Paris, voie Georges Pompidou



«Walking Madou», appropriation d'une rue à Bruxelles

action : accéder au fleuve et partager l'espace
**micro-aménagements pour le
partage des RD, requalification
des rues vers la Seine,
développement des transports
en commun et des modes de
déplacements actifs**



Colombus Circle, NY source : © DOT NYC



Union Square, NY, source © TerriStorias

action : adapter le territoire au
risque et au changement climatique
**élaboration d'une stratégie
commune sur les risques,
révision partenariale des
protections anti-crue, création
d'îlots de fraîcheur augmentant
la perméabilité du sol**



Révision partenariale des protections anti-crue



Jardin DeMain (Montpellier), transformation d'un parking. Aménagement en 48 h avec l'aide des habitants, faisant suite à une conception participative (Coloco paysagistes)

3. les actions sur le bassin versant

Un bassin versant est un territoire où l'ensemble des eaux est drainé vers un exutoire commun (cours d'eau ou mer) ; il est limité par des frontières naturelles (les lignes de crêtes ou lignes de partage des eaux). Constituant le territoire pertinent pour traiter les causes en amont d'un problème lié aux eaux de surface, il constitue également le moyen de repositionner le territoire d'Arc en Seine à l'échelle métropolitaine.

Deux directions semblent plus particulièrement intéressantes à explorer à cette échelle : le sport comme thématique fédératrice et la Seine comme support d'équipements métropolitains (de type culturel, mais aussi de type fonctionnel comme un cluster de logistique urbaine durable).

L'évènement initiant la transformation de cet espace pourrait être l'organisation d'un marathon.

Le parcours tracé ci-contre constitue une hypothèse respectant la distance marathonnienne de 42 km. Le tracé pourrait se dérouler sous la forme d'une course à pied classique, avec des lieux de départ et d'arrivée qui pourraient changer chaque année. Il semble cependant intéressant de proposer un format de course dépassant le traditionnel marathon. Cette intention répond à deux objectifs : d'une part, ancrer davantage l'épreuve dans la géographie et l'histoire du territoire ; d'autre part, se distinguer des nombreuses autres épreuves de course à pied organisées au sein du Grand Paris.

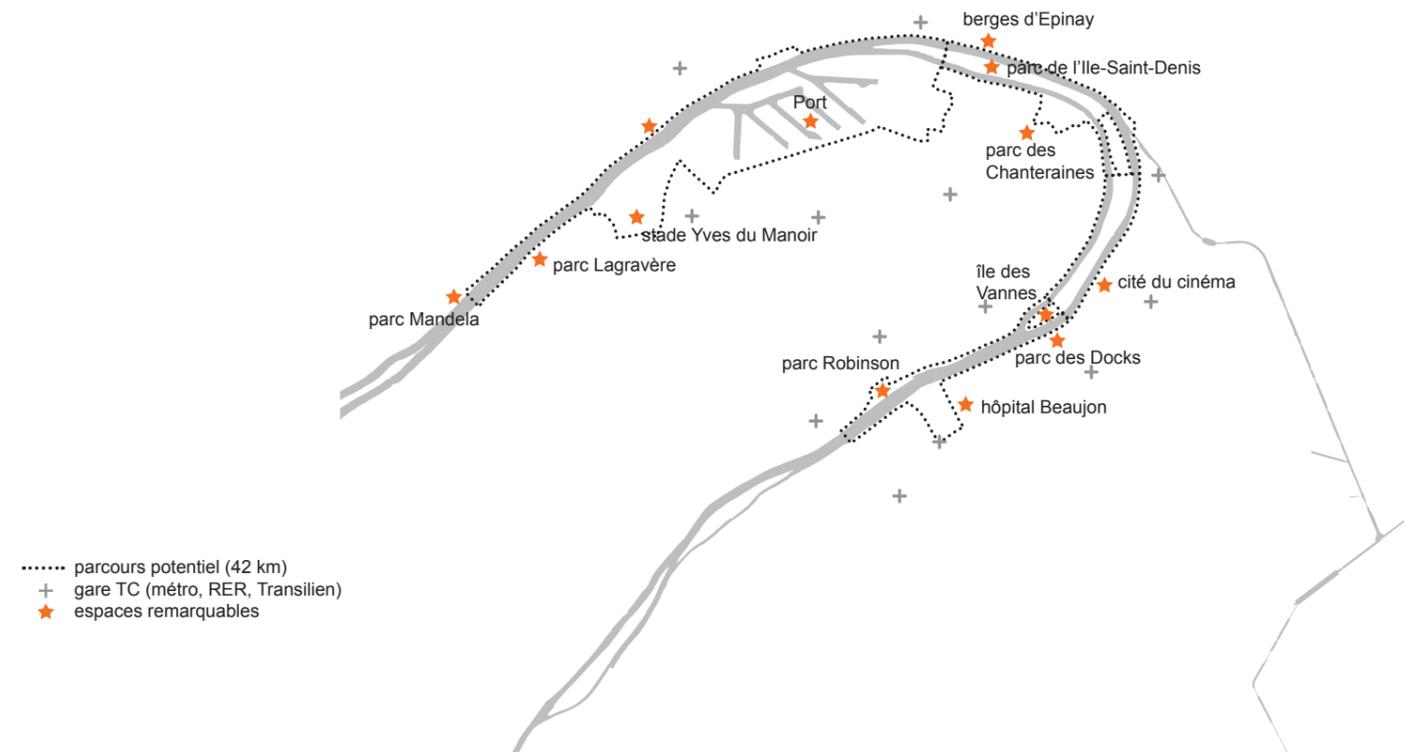
Une épreuve de duathlon mêlant de la course à pied et un sport nautique (type kayak) permettrait d'offrir à la fois un lien plus direct avec la Seine et un clin d'œil à l'histoire (épreuve d'aviron des Jeux Olympiques de 1924 sur le bassin d'Argenteuil). Elle pourrait s'appuyer sur les infrastructures et clubs existants (Rowling Club de l'île des Vannes, base d'aviron d'Argenteuil), contribuant ainsi à leur développement.

Le marathon d'Arc en Seine pourrait être accompagné par d'autres événements sportifs sur des espaces qui attendent d'être réinventés, comme ce que nous avons nommé « le trottoir du Grand Paris », un espace de projet joignant la Gare du Nord au Stade de France sur une longueur d'environ 5 km.

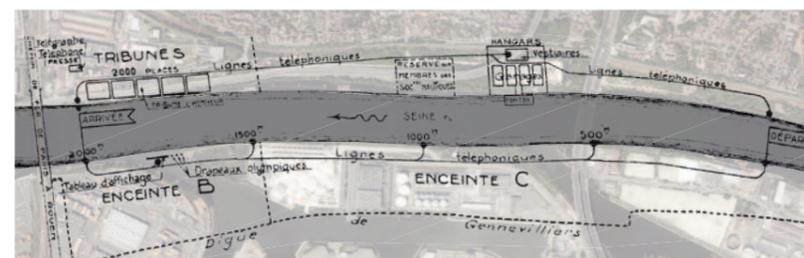
Il convient également de souligner que la métropole parisienne pourrait accueillir deux grands événements internationaux : les Jeux Olympiques en 2024 et l'Exposition universelle en 2025.

Le but de cette proposition n'est pas d'adapter le territoire pour des événements qui sont aujourd'hui hypothétiques, mais d'anticiper un futur possible et souhaitable pouvant devenir dès aujourd'hui une richesse et un programme commun à partir des qualités d'Arc en Seine.

un évènement : le marathon d'Arc en Seine



action : accueillir de grands évènements et équipements
mobilisation pour les évènements à venir (Jeux Olympiques 2024, Exposition Universelle 2025, etc.),
extension du cluster logistique durable, développer la mixité en préservant et en renforçant les activités existantes



le bassin d'aviron reporté sur l'orthophotographie actuelle



actions : renforcer les grandes continuités écologiques
creation de nouveaux parcs d'échelle territoriale

